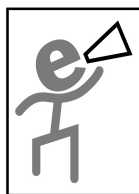


Salaire, conditions de travail, journée de carence
Pour des changements et des perspectives
d'amélioration tout de suite



JOURNEE DE GREVE ET DE MANIFESTATION FONCTION PUBLIQUE

JEUDI 31 JANVIER

à l'appel de la FSU, de la CGT et Solidaires

Manifestation Ile de France : rdv **Manifestation 14 h à Port Royal**

Le gouvernement ne fait pas rien pour nos salaires, il les baisse !

- ⇒ poursuite du gel du point d'indice alors que la prévision de l'inflation 2012-2013 est de 1,9%
- ⇒ assiette de la CSG et de la CRDS étendue à 98,25% des revenus contre 97 % auparavant
- ⇒ augmentation de la cotisation vieillesse de 0,1 points en novembre 2012 qui doit se poursuivre chaque année jusqu'en 2020

L'addition de ces mesures représente une baisse du salaire net réel de 45,16 euros par mois entre septembre 2012 et septembre 2013 pour un certifié au 6e échelon et de 63,34 euros pour un certifié au 11e échelon.

Dans le même temps, le gouvernement refuse de supprimer la journée de carence pour ne pas faire apparaître les fonctionnaires comme des privilégiés !

Cadeau de 20 milliards aux entreprises de la part du gouvernement !

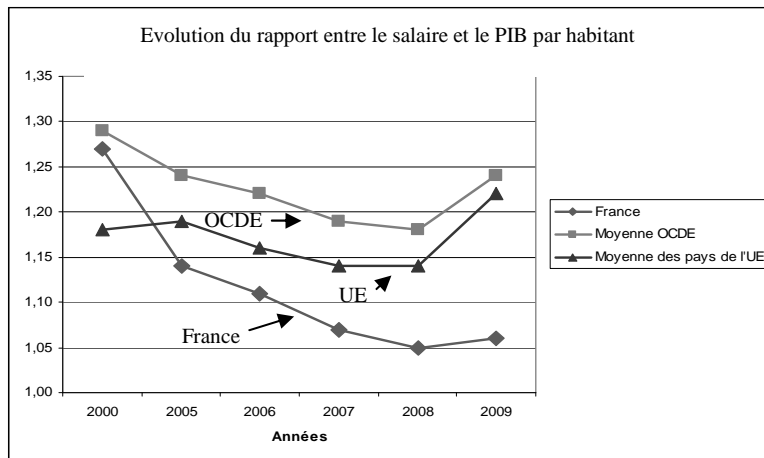
A travers le pacte de compétitivité, le Gouvernement accorde 20 milliards aux entreprises sous forme de crédit d'impôts dont 10 milliards de réduction de dépenses publiques et 10 milliards d'augmentation de la TVA. Moins de service public et un coût de la vie renchéri pour les citoyens. De l'argent sans contrepartie pour des entreprises dont 80 % ne sont pas soumises à la concurrence étrangère. Qui peut croire que cela se traduira en investissement pour créer des emplois et augmenter des salaires et non en accroissement des profits de quelques-uns?

Depuis 20 ans, enseignants, CPE, Co-psy, nous sommes parmi les moins bien payés de l'Union Européenne. Cela suffit !

Le graphique ci-contre confirme le déclassé des personnels enseignant, d'éducation et d'orientation, organisé par les choix politiques depuis 15 ans, qui les ont écartés de l'augmentation de la richesse nationale alors que, dans la totalité des pays, leur rémunération est considérée comme un investissement déterminant pour l'avenir !

La rémunération d'une heure de cours d'un enseignant français, après 15 ans d'exercice, est, selon l'OCDE, inférieure de 13 euros à celle d'un confrère espagnol, de 18 euros à celle d'un confrère allemand, de 19 euros à celle d'un confrère danois.

Tandis que le pouvoir d'achat des enseignants dans toute l'Union européenne progressait, celui des enseignants français chutait de 15 %.



**Revaloriser nos salaires et nos carrières, une nécessité et une urgence pour l'avenir de nos professions !
L'austérité est le problème, pas la solution !**

En pleine crise du recrutement qui exige de rendre attractifs nos métiers, Vincent Peillon subordonne toute hausse des salaires à des contreparties et renvoie celle-ci à une période où « le contexte budgétaire » le permettra. C'est inacceptable !

La revalorisation :

- ⇒ Ce n'est pas du donnant-donnant mais la satisfaction d'une exigence légitime de reconnaissance à leur juste hauteur de nos qualifications et de nos missions, dénaturées et méprisées depuis plus de 10 ans.
- ⇒ Ce n'est pas « une charge » mais un investissement indispensable pour rendre attractifs nos professions et recruter les enseignants de demain qui doivent former la jeunesse et élever les qualifications
- ⇒ Ce n'est pas une revendication « corporatiste » et « irresponsable » mais un instrument pour relancer la consommation et l'investissement, et, donc, soutenir l'activité économique alors que sonne partout comme une évidence, que l'austérité est bien le problème et pas la solution à la récession.

**Déblocage de la valeur du point d'indice et rattrapage des pertes de pouvoir d'achat,
suppression de la journée de carence, reconstruction de nos grilles salariales**

Ensemble, dans la grève et en manifestant, jeudi 31 janvier, imposons ces exigences !



Des promesses aux actes : **des engagements non tenus**

«Les enseignants ont connu des années difficiles, elles sont finies».

Vœux de Vincent Peillon à la communauté éducative (site du MEN)

« La Refondation de l'Ecole » : la permanence l'emporte sur le changement, des axes dangereux

Eclatement du Second degré avec le rattachement du collège au premier degré (cycle CM2-6^e, Conseil commun Ecole –collège) et réaffirmation d'un lycée propédeutique du Supérieur (Université moins 3), maintien du socle commun de compétences, rôle renforcé des collectivités territoriales avec une décentralisation accrue, contractualisation des établissements, conception d'une formation initiale qui remet en cause la nécessaire qualification de haut niveau pour les enseignants et écarte à terme les Agrégés du Second degré, désengagement de l'Etat de certaines de ses missions (mise en place de parcours artistiques au lieu d'enseignements artistiques)...

Rentrée 2013 : pas d'amélioration en perspective, des réformes combattues maintenues

L'Ecole est redevenue la priorité de la nation et, après dix années de suppressions massives dans l'Education nationale, la fin du dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux dans l'Education nationale se traduit par 3764 créations d'emplois dans le Second degré dont 400 pour l'académie de Versailles à la rentrée 2013.

Cette inversion de tendance qui est à porter à l'actif des luttes des personnels ces cinq dernières années à l'initiative du SNES et de la FSU est positive mais les emplois nouveaux dans l'Education nationale sont financés par redéploiement au sein de la Fonction publique où les suppressions d'emploi se poursuivent sur un rythme identique aux années Sarkozy. Ils servent à poursuivre des réformes et des orientations combattues par les personnels : socle commun, réformes des lycées, des langues vivantes, dynamitage de l'Education prioritaire, master en alternance en guise de formation pour les néo-enseignants, contractualisation des moyens... Ils ne couvrent pas la hausse des effectifs dans le Second degré et ne vont déboucher sur aucune amélioration concrète des conditions d'études des élèves et d'exercice des personnels l'an prochain.

Evolution entre la rentrée 2013 et la rentrée 2012	effectifs	emplois	% heures supplémentaires	H/E (heures par élève)
collège	+ 2370	+ 192	+ 0,12%	+ 0,003
segpa	-127	-	-	-
RAR		+ 37		
lycée (voie générale, technologique et professionnelle)	+ 2447	+ 81	-0,26%	-0,014
Remplacement		+ 90		
Total	+ 4631	+ 400	-0,19%	

La rentrée 2013 dans l'académie de Versailles

Ce qui était inacceptable sous Chatel le reste : Des néo-recrutés à 60% du SMIC, attractivité garantie !

La totalité des moyens nouveaux constituée par le recrutement anticipé sur la session de 2014 d'étudiants de M1 qui seront payés sur la base d'un mi-temps (soit 60% du SMIC) pour faire un service de 6 heures alors qu'en 2009, avant la réforme Chatel, au même niveau de recrutement, ils étaient rémunérés à temps plein avec le statut de fonctionnaire stagiaire. Dans le même temps, ils devront accomplir leur année de M2 et se préparer aux épreuves d'admission du CAPES en juin 2014 dont le nombre de postes devrait correspondre à 93% des recrutements ainsi effectués, ce qui représente une charge de travail intolérable.

Le Ministère utilise la crise de recrutement que le pouvoir précédent a organisé pour, sous couvert d'urgence, reproduire sur une grande échelle un modèle dénoncé et combattu : celui scandaleux des masters en alternance (formation sur le tas, recours à une nouvelle forme de précarité...) qui le dispense des mesures ambitieuses que nous demandons (pré-recrutements avec le statut d'élèves-fonctionnaires et sans autre contrepartie que de servir l'Etat après la réussite au concours, décharge de service pour les AED préparant les concours, aides sociales aux étudiants...). Dans le même temps, les stagiaires l'année prochaine continueront de n'avoir droit qu'à une décharge de 3 h !

Se mobiliser et agir pour une autre politique éducative pour le Second degré est non seulement nécessaire mais urgent !

- ⇒ Pour en finir avec les réformes du pouvoir précédent (socle commun, LPC, lycées...)
- ⇒ Pour exiger des recrutements à la hauteur des besoins actuels et à venir et la mise en place de vrais pré-recrutements
- ⇒ Pour obtenir l'amélioration de nos conditions de travail et la revalorisation de nos salaires



Ensemble, dans la grève et en manifestant, jeudi 31 janvier, imposons ces exigences.